

*Questions orales*

le sénateur Lowell Murray, le leader du gouvernement au Sénat, a confirmé hier que le premier ministre est sur le point de nommer dix nouveaux sénateurs, en disant plus particulièrement: «Nous voulons être plus à l'aise pour faire adopter des mesures controversées comme le projet de loi C-91 et l'ALENA.»

En 1984, tout le monde s'en souvient, lorsque le premier ministre de l'époque, le très honorable député de Vancouver Quadra, a nommé des sénateurs au cours de la cinquième année du mandat de son gouvernement, le premier ministre actuel le lui a reproché en disant qu'il n'était pas normal de faire de telles nominations au cours de la cinquième année d'un mandat.

Je voudrais que le vice-premier ministre me dise pourquoi il serait moral en 1992 de faire une chose comme celle-là, alors que c'était absolument immoral en 1984 selon le premier ministre actuel. Pourquoi ce dernier ferait-il aujourd'hui des nominations dont il s'est servi pour gagner les élections en 1984?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, comme le leader de l'opposition le sait, beaucoup de nominations qui dépendaient des dispositions visées par le référendum ont été mises en attente jusqu'à ce que les citoyens rendent leur verdict. Les nominations sont donc en retard dans certains domaines.

Le leader de l'opposition connaît bien le résultat du référendum, qui portait notamment sur de très importantes modifications dans la structure et la composition du Sénat. Comme les propositions ont été rejetées, les structures des institutions que sont les Communes et le Sénat demeurent inchangées.

Le premier ministre a donc l'obligation et la responsabilité de remplir les fonctions qui sont les siennes, selon la Constitution et les traditions.

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Madame la Présidente, nous en sommes à la cinquième année du mandat du gouvernement, et c'est justement un grand argument que le premier ministre a utilisé en 1984. Je ne conteste ni la légalité ni la constitutionnalité des nominations. Je parle de la moralité de la chose.

• (1120)

En 1984, le premier ministre s'est indigné de ces nominations, et bien des gens prétendent que ce facteur a été

déterminant dans les élections. Le premier ministre suppléant pourrait-il expliquer comment il se fait que ce qui était absolument immoral en 1984 est moral en 1992?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, il y a toute une différence entre combler tous les postes au Sénat à la veille d'élections, et faire la même chose à six, sept, huit, voire dix mois des élections.

À propos de moralité dans la démocratie, nous n'avons pas de meilleur exemple que le chef de l'opposition qui impose ses candidats favoris dans les circonscriptions pour représenter le Parti libéral aux prochaines élections. C'est tout un exemple de moralité politique.

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** J'avais l'appui de 90 p. 100 des membres qui étaient délégués.

[Français]

Je vais revenir à cette question.

En 1984, le gouvernement était dans le troisième ou quatrième mois de sa cinquième année. Ce gouvernement, aujourd'hui, est dans la cinquième année, et il s'apprête à faire exactement ce qu'ils ont reproché au gouvernement, en 1984.

Le premier ministre suppléant va-t-il informer le premier ministre que les Canadiens ne veulent pas de ce genre d'abus de pouvoir par un gouvernement qui n'a absolument aucune légitimité à ce moment-ci?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame la Présidente, il est très intéressant de noter que le député revient maintenant en quelque sorte sur le vibrant plaidoyer qu'il avait présenté en 1984 en faveur de son ancien chef.

Je tiens à assurer le chef de l'opposition d'une chose. Il affirme jouir de l'appui de 90 p. 100 de ses députés. Le premier ministre peut compter sur 100 p. 100 des siens.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Et ils vont tous tomber avec lui.

\* \* \*

**L'EMPLOI**

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Madame la Présidente, ma question s'adresse, elle aussi, au ministre des Finances.